

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 décembre 2019

---

PLF POUR 2020 - (N° 2493)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CF461

présenté par  
M. Giraud, rapporteur général

-----

### ARTICLE 6 SEPTIES

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à supprimer l'article 6 *septies* introduit par le Sénat et tendant à abaisser le taux de la contribution sur les retransmissions sportives de 5 % à 4 %.